

La Plaine Dijonnaise

MAGAZINE

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Plan de Mobilité SIMPLIFIÉ

P. 3 | Vers une nouvelle ère de déplacement durable

BUDGET 2024

P. 4-5 | Nouveau budget pour la Collectivité

RACONTER...

P. 21 | Découvrez les portraits de personnalités locales, impliquées, engagées dans la vie quotidienne de vos communes

En BREF

P. 26 | Notre concentré d'actus !

[Dossier]

Attractivité économique & touristique

P. 6 | Une approche intégrée pour l'avenir



SOMMAIRE

VIE PUBLIQUE

3 | Plan de Mobilité Simplifié

4 | Budget primitif 2024

DOSSIER

6 | Attractivité économique & touristique

AGIR

8 | Enfance Jeunesse

9 | Insertion professionnelle

10 | Epicerie Sociale & Solidaire

12 | Tourisme

13 | Environnement

14 | Développement économique

15 | Urbanisme

ENTREPRENDRE

16 | Restaurant Le Tablier

17 | L'élevage des Alpagas

18 | Séjours en Plaine Dijonnaise

20 | Aide à l'immobilier d'entreprise

RACONTER

21 | Aurélie BONET, apprentie potière

22 | Sur la route des lavoirs

24 | Mickaël HABIB : coureur au grand cœur

25 | Angélique BERTHENET : parcours d'une championne discrète

EN BREF

26 | Le Tour de France arrive !

27 | Houblonnières : ça pousse !

27 | Forum Emploi : favoriser l'insertion professionnelle

28 | Retour sur la journée Seniors

28 | Nouveautés au Jardin des Mille feuilles

29 | Enfance Jeunesse : quelques nouveautés

29 | Retour sur la 2nd édition de FestiJeunes

30 | Traitement des biodéchets avec ALFACY

30 | Communication : gardons le contact !

ANNUAIRE

31 | Annuaire des communes



Chers habitants de la Plaine Dijonnaise,

En cette nouvelle édition de notre magazine, je tiens à revenir sur une étape cruciale franchie l'année dernière : la validation de notre Projet de Territoire.

Ce projet, qui reflète la diversité et la richesse de nos communes, nous guide à travers trois axes majeurs : l'attractivité économique, le cadre de vie, et la transition et résilience écologiques. Ils donnent une direction claire et cohérente à nos initiatives, pour préserver et améliorer la qualité de vie des habitants tout en poursuivant un développement durable et responsable.

Vous pourrez retrouver ici l'esprit du Projet de Territoire dans plusieurs actions phares, qu'il s'agisse de projets liés au développement économique, de prochains équipements sociaux, tels que l'Epicerie Sociale et Solidaire, ou encore d'établissements touristiques en plein développement. Notre territoire est aussi riche de son histoire, grâce à un patrimoine unique qui fait notre identité et racontée avec passion (page 22), par Nicole DESGRANGES, conseillère municipale à TART. Une identité que l'on retrouve également à travers les portraits de personnalités locales qui s'investissent quotidiennement pour le bien-être de notre communauté. Petite particularité cette année, trois agents de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise seront à l'honneur !

Enfin, une annonce spéciale réjouira bon nombre d'entre nous, puisque le Tour de France passera sur le territoire de la Plaine Dijonnaise le jeudi 4 juillet. Cette course mythique traversera cinq de nos communes : IZEURE, LONGECOURT-EN-PLAINE, THOREY-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE et FAUVERNEY. Une occasion unique de mettre en lumière notre territoire et de partager un moment festif tous ensemble.

Gardant, comme ligne de conduite les valeurs du Projet de Territoire : « Partager, transformer, rayonner », je vous invite donc à découvrir en détail les nombreuses initiatives qui ponctuent ce nouveau numéro.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien continu.

Bien à vous

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER



PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ | Vers une nouvelle ère de déplacement durable

Depuis un an maintenant, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, en collaboration avec la Communauté de Communes Norge et Tille, s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) mutualisé.

Cette initiative conjointe répond à une volonté partagée des élus des deux intercommunalités, conscients que malgré les spécificités propres à chaque territoire, chacun fait face à des mouvements pendulaires intenses en direction de la métropole, tout en constatant que l'autosolisme demeure le mode de déplacement privilégié pour une grande partie de la population.

La première étape de ce processus complexe a été la réalisation d'un état des lieux approfondi et l'analyse des pratiques actuelles. Pour ce faire, des journées ont été organisées sur le terrain afin de saisir les réalités quotidiennes, complétées par un questionnaire en ligne qui a recueilli 477 réponses sur notre territoire (à cette occasion, nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants), ainsi que deux ateliers participatifs destinés aux habitants.

Le premier atelier s'est tenu à CESSEY-SUR-TILLE le 6 mars 2024, réunissant les résidents des communes empruntant régulièrement la D905 (axe DIJON-GENLIS-AUXONNE). Au-delà des constats établis et des précisions apportées, cet atelier a offert l'opportunité à chacun de partager sa vision de la mobilité, tant dans son état actuel que dans ses perspectives futures, et de déterminer collectivement des solutions faisables et réalistes.

Le second atelier, destiné aux habitants des communes préférant la D968 comme axe de déplacement, s'est déroulé à TART le 27 mars 2024. Une vingtaine de personnes a participé à ces différents temps d'échanges.

Ces moments de démocratie participative revêtent une importance capitale pour la collectivité, car ils permettent de cerner au plus près les attentes des citoyens et d'optimiser l'utilisation des fonds publics dans le cadre de cette politique de mobilité durable. En favorisant l'implication citoyenne, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise s'engage dans une démarche transparente et inclusive, visant à construire ensemble un avenir où la mobilité sera synonyme de durabilité et d'accessibilité pour tous.





Budget Primitif 2024 |

Lors du Conseil Communautaire du 28 mars 2024, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a adopté son Budget Primitif 2024. D'un montant de 18,8 millions d'euros, il est en augmentation de plus de 660 000 euros, par rapport au BP 2023.

Le budget primitif, qu'est-ce que c'est ? Le budget primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Selon l'article L16-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote doit avoir lieu avant le 15 avril et, selon l'article L16-12-8, il doit être transmis au représentant de l'État dans les 15 jours suivant son adoption. Le budget se présente donc en deux parties : une section de *fonctionnement* qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité et une section d'*investissement*, qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Un changement à noter cette année, l'adoption de la nomenclature M57 pour la gestion du budget. Généralisée pour l'ensemble des collectivités territoriales à compter de l'exercice 2024, elle est destinée à remplacer et unifier les différentes normes comptables existantes (Communes, Intercommunalités, Département, Région, Syndicats Intercommunaux, etc.). Les budgets 2024 de notre Collectivité, à l'exception du budget « Funerarium » qui relève de l'instruction comptable M4, sont pour la première fois établis selon le référentiel comptable et financier M57 (en lieu et place du référentiel M14), dont la vocation est d'assouplir les règles budgétaires, en offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Principales dépenses de fonctionnement (Budget principal)

Ressources Humaines

6 700 000 €



Cohésion Sociale*

1 258 200 €



*Qui comprend : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Centre Social, RASED, Insertion professionnelle, Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

Logistique - Maintenance Voirie

601 500 €



Services Supports

473 210 €



Attractivité Économique & Touristique - Environnement

293 960 €



Gestion des ordures ménagères (SMICTOM)

1 877 600 €



9,47
millions d'euros
d'investissement
(tous budgets confondus)

Budget principal
18 806 837,04 €



Dépenses de
fonctionnement
14 742 810,00 €



Dépenses
d'investissement
4 064 027,04 €

Dépenses Investissements | Budgets annexes

- Funérarium : 16 626,00 €
- ZAE Cent Journaux : 4 098 040,13 €
- ZIIC* : 1 290 625,04 €

*ZIIC : Zones Intercommunales Industrielles & Commerciales

Depuis 2018

0 %

d'augmentation
des taux d'Impôts locaux

Détail des investissements

(dépenses du budget principal)



Opérations diverses*
2 140 147,04 €

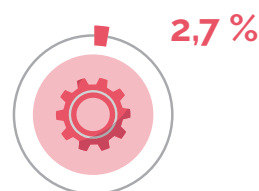
* Cette section correspond aux reports des exercices précédents, au remboursement du capital des emprunts et aux Zones d'Activités Économiques.



Équipement - Aménagement
Travaux
1 403 500,00 €



Environnement
260 000,00 €

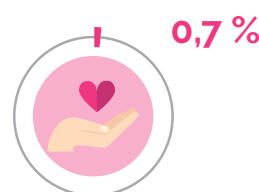


Services*
109 050,00 €

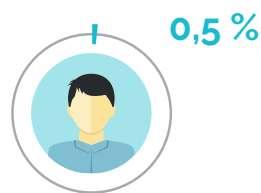
* Sont inscrites dans cette section, les dépenses des services dits « supports », à savoir les Affaires Juridiques, les Systèmes d'Informations et la Communication. Cela comprend entre autres, la gestion de la domanialité, l'achat de matériels et logiciels informatiques.



Développement économique
Tourisme
98 000,00 €



Petite Enfance
Politique Sociale
28 700,00 €



Enfance Jeunesse
21 130,00 €



Insertion professionnelle
3 500,00 €



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE |

Une approche intégrée pour l'avenir

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF) et l'Agence Économique Régionale de Bourgogne - Franche-Comté (AER BFC), mène actuellement deux projets majeurs visant à renforcer le développement et l'attractivité de son territoire : une étude de développement territorial et fluvial autour du Canal de Bourgogne et la définition d'une stratégie de développement économique et d'attractivité de la Zone d'Activité Économique (ZAE) des Cent Journaux.

TOURISME | DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET FLUVIAL

Infrastructure historique et patrimoniale, le Canal de Bourgogne bénéficie d'un rayonnement touristique international. Il possède un potentiel de développement indispensable à valoriser pour la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Reconnaisant ce potentiel, VNF et la Communauté de Communes ont initié une étude en décembre 2023 pour identifier et mesurer les opportunités de développement du canal. Cette démarche s'inscrit dans les orientations du projet de territoire de la Plaine Dijonnaise et dans la volonté de VNF d'accompagner les territoires pour valoriser les voies d'eau et leurs abords.

Le Canal de Bourgogne présente de nombreux atouts, notamment son rôle de corridor écologique, souvent sous-estimé, et son chemin de halage ombragé, idéal pour les déplacements doux et les activités récréatives. Ce canal qui traverse la plaine céréalière de notre territoire,

offre un espace de verdure et de calme, créant ainsi une continuité d'espace naturel entre les villages et la plaine agricole.



La mise en valeur du canal nécessite de définir un positionnement fédérateur qui englobe les aspects environnementaux, sociaux et économiques du territoire. L'objectif est de co-construire un projet de développement territorial et fluvial durable et responsable, permettant à la Communauté de Communes de se distinguer concrètement. Cette étude vise à établir une stratégie et un programme d'actions couvrant divers domaines : tourisme, développement économique durable, aménagement urbain, environnement, patrimoine culturel et historique. Tous les acteurs de la voie d'eau, y compris les gestionnaires, les secteurs du tourisme et les habitants, sont associés à cette réflexion.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES CENT JOURNAUX

En parallèle, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise travaille à renforcer son développement économique avec la création de la ZAE des Cent Journaux à GENLIS. Consciente des enjeux liés à l'emploi, l'innovation, la transition énergétique et le cadre de vie, la Communauté de Communes a sollicité l'expertise de l'Agence Économique Régionale (AER) de Bourgogne - Franche-Comté pour ce projet.

Cette collaboration permet une analyse approfondie de la situation socio-économique régionale afin d'identifier les leviers de développement pertinents et de maximiser les retombées positives. Une approche consultative et participative a été privilégiée, en associant les élus, les acteurs économiques locaux et les partenaires institutionnels, à l'image des travaux du Projet de Territoire 2022-2032. Trois ateliers participatifs ont été organisés avec l'AER, réunissant toutes les parties prenantes pour garantir la cohérence et la pertinence des décisions.

Cette étude, actuellement en phase finale, vise à enrichir les réflexions sur la stratégie de développement économique et d'attractivité territoriale. Les résultats permettront de positionner la nouvelle ZAE des Cent Journaux et de proposer des pistes de réflexion pour une stratégie concertée au sein de la Communauté de Communes.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à bâtir un avenir dynamique et prospère pour son territoire. En valorisant ses atouts naturels et économiques et en saisissant les opportunités de développement, la Communauté de Communes s'attache à créer un environnement harmonieux et attractif pour ses habitants et visiteurs. Ensemble, nous œuvrons pour un développement intégré et durable, renforçant ainsi l'identité et l'attractivité de la Plaine Dijonnaise.



Développement économique et touristique

✉ tourisme@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.30



ENFANCE JEUNESSE |

Éducateur spécialisé : acteur clé auprès des familles

En réponse aux besoins et aux attentes des familles en matière d'inclusion au sein des services communautaires (Accueils de loisirs, Espaces Jeunes, Centre Social, Insertion socioprofessionnelle...), la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a, durant ces trois dernières années, financé une formation d'Éducateur Spécialisé pour un de ses agents. Ce choix, fait en conformité avec le Projet de Territoire, affirme une volonté forte de favoriser l'inclusion sociale, éducative et professionnelle des enfants et des personnes confrontés au handicap et à l'exclusion.

UN PROFESSIONNEL DE LA RELATION SOCIALE

L'Éducateur Spécialisé (ES) agit aux côtés et en complément des services existants, en direction des personnes et familles dont l'insertion professionnelle, l'inclusion sociale et éducative, voire l'autonomie, sont compromis en raison d'une situation d'exclusion, de besoins spécifiques ou d'un handicap. Aux côtés des équipes déjà en place, son rôle est de repérer au plus tôt les difficultés des personnes et notamment des enfants, et d'agir pour favoriser leur intégration au sein des services communautaires, mais aussi plus globalement, les liens sociaux et la solidarité au sein de leur environnement.

Que ce soit au sein des Accueils de Loisirs du territoire, dans les Espaces Jeunes, ou au sein du Centre Social ou du Point Relais Emploi, l'Éducateur Spécialisé intervient spécifiquement auprès des enfants, des jeunes, ou des adultes à besoins spécifiques rencontrant des problématiques éducatives et/ou sociales pouvant compromettre l'intégration au sein d'un collectif.

En conformité avec la loi de 2005 relative à l'inclusion des personnes en situation de handicap, mais surtout en lien avec une politique sociale inclusive à hauteur des besoins des habitants et familles de son territoire, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a fait un choix innovant en se dotant des services d'un Éducateur Spécialisé.

DOMINIQUE KOSOROG : UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ POLYVALENT

Alternant Éducateur Spécialisé au sein de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise depuis 3 ans, et bientôt diplômé, Dominique KOSOROG apporte une expertise supplémentaire aux côtés de celles des services du Pôle Cohésion Sociale. C'est notamment dans le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse, que Dominique joue un rôle crucial auprès des enfants et des jeunes dont les comportements ne sont pas en adéquation avec les modalités d'un accueil collectif. En étroite collaboration avec les animateurs, les familles et les partenaires spécialisés, il contribue à la recherche, puis la mise en place de solutions visant à garantir le bien-être et l'intégration de chaque enfant et de chaque jeune.

UN MÉTIER HUMAIN ET SOCIÉTAL

Pour Dominique, le métier d'éducateur spécialisé est avant tout une vocation humaine et sociétale. Sa mission dépasse le simple cadre de l'intervention sociale ; il œuvre pour une société plus inclusive et solidaire, où chacun trouve sa place et son épanouissement. Le travail de l'Éducateur Spécialisé est indispensable pour favoriser l'inclusion sociale des enfants à besoins spécifiques, et éviter plus tard une exclusion sociale. Grâce à ses équipes engagées, et à l'apport de nouvelles compétences, comme celles de Dominique, la Plaine Dijonnaise renforce son action en faveur d'une société plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

QUELQUES CHIFFRES

- Les services Enfance et Jeunesse comptent environ 120 agents d'animation répartis sur 18 lieux d'accueil ;
- Sur chacun de ces accueils, un à deux enfants accueillis ont des besoins spécifiques.

Enfance Jeunesse

✉ dpcoso@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.70.12



INSERTION PROFESSIONNELLE | Répondre aux défis de l'emploi et de l'inclusion sociale sur le territoire de la Plaine Dijonnaise

En 2023, la Plaine Dijonnaise fait face à une forte demande d'emploi avec plus de 1000 chômeurs, 300 bénéficiaires du RSA, et environ 250 jeunes sans emploi ni formation. La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, avec le soutien du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, lance le programme « Cap sur mon Projet Professionnel » (CaPP) pour une insertion sociale et professionnelle durable.

PROGRAMME ET ACCOMPAGNEMENT

CaPP vise à offrir des solutions de proximité et des opportunités d'emploi via un parcours personnalisé pour chaque participant, valorisant leurs compétences et leur autonomie. Ce programme se déroulant sur 9 semaines comprend deux phases :

- 3 semaines centrées sur la personne et son projet de vie ;
- 6 semaines dédiées à la construction du projet professionnel.

Alternant des temps de travail individuels et des sessions collectives, le parcours d'accompagnement personnalisé prévoit un bilan de compétences, la pratique d'activités physiques, des visites et immersions en entreprises, des séances de coaching, ou encore, en lien avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise, des actions favorisant le lien social, par exemple des prestations bénévoles. Lancé le 3 avril 2024, le premier groupe de 10 participants âgés de 21 à 58 ans montre déjà des succès : avec un CDI, l'intégration dans un chantier d'insertion, une formation qualifiante. Les immersions professionnelles prévues en juin promettent d'autres avancées. Un deuxième groupe démarrera le 16 septembre 2024.

ZOOM SUR... LE POINT RELAIS EMPLOI

Le Point Relais Emploi est un service gratuit de proximité qui accompagne les personnes dans leur démarches professionnelles : accès aux droits, recherche d'emploi, immersion professionnelle, reconversion, formation, CV, lettre de motivation, etc.

Le Point Relais Emploi c'est aussi la présence de :

- La Mission Locale : pour les jeunes de 16 à 25 ans, avec un accueil sur rdv ;
- Cap Emploi : sur rdv le lundi.

CHIFFRES CLÉS 2023 :

- Plus de 1000 entretiens réalisés dans l'année ;
- 54 nouveaux demandeurs d'emploi accompagnés ;
- 492 personnes suivies par les conseillers.

CAP sur mon Projet Professionnel →

DES ATOUTS POUR DYNAMISER MON ACCÈS À L'EMPLOI :

BILAN DE COMPÉTENCES	▶	COACHING INDIVIDUEL	▶	ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ
ACTIVITÉ PHYSIQUE	▶	IMMERSION PROFESSIONNELLE		

ACTION SOCIALE | L'Épicerie Sociale & Solidaire : au cœur de la solidarité

Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise se profile un projet novateur, une initiative qui transcende les simples contours d'un commerce pour devenir un véritable lieu de vie et de partage : L'Épicerie. Derrière ce nom se dessine une structure à vocation sociale et solidaire, façonnée pour répondre aux besoins variés et souvent criants de nos concitoyens.

UN LIEU D'ENTRAIDE ET D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Imaginez un espace où chaque geste d'achat est une contribution à une cause plus grande. L'épicerie n'est pas qu'un simple magasin, c'est un lieu où chaque produit d'alimentation et d'hygiène est accessible à bas prix, représentant en moyenne jusqu'à 20 % de leur valeur réelle marchande. Mais ce n'est pas tout. L'économie réalisée par les bénéficiaires n'est pas seulement un avantage financier, elle s'inscrit dans une dynamique d'insertion sociale. Chaque acte d'achat devient ainsi un pas vers des lendemains moins difficiles.

UN ESPACE DE VIE ET D'ÉCHANGES

Au-delà de sa fonction « d'aide alimentaire » à destination des bénéficiaires, l'Épicerie se veut un foyer de rencontres et de partages. Dans un environnement accueillant, chacun est invité à participer à la vie de la structure et aux animations thématiques proposées. Que ce soit pour une simple discussion autour d'un café ou pour s'engager dans des activités collectives, tous les habitants de la Plaine Dijonnaise seront les bienvenus.

DES MISSIONS SOCIALES AMBITIEUSES

Les missions de l'Épicerie dépassent largement le cadre d'un simple commerce. En visant à améliorer la vie quotidienne et familiale, à soutenir une meilleure prise en compte de la santé et à favoriser une meilleure connaissance de son environnement, elle se positionne comme un acteur majeur du bien-être pour ses bénéficiaires. De la gestion du budget aux actions de prévention en passant par la sensibilisation aux valeurs citoyennes, l'Épicerie Sociale & Solidaire s'engage sur tous les fronts.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE ET ENGAGÉE

Pour porter ces ambitions, une équipe dévouée se mobilisera au quotidien. Sous la direction d'un cadre expérimenté, des agents et des bénévoles uniront leurs forces pour offrir un service de qualité. Que ce soit pour l'accueil, l'animation sociale ou la gestion des stocks, chacun contribuera à faire de l'Épicerie un lieu convivial de solidarité.



UN ACCÈS CONDITIONNÉ, MAIS OUVERT À TOUS

L'accès à l'Épicerie est conditionné par différents critères, dont le reste à vivre, garantissant ainsi que ceux qui en ont le plus besoin puissent bénéficier de ses services. Mais au-delà des chiffres, c'est avant tout un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle qui est soutenu. Les demandes d'accès sont examinées avec attention par une commission dédiée, garantissant une juste répartition dans l'attribution des aides.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

L'Épicerie ne se contente pas d'offrir un secours ponctuel, elle s'inscrit dans la durée. Elle accompagne ses bénéficiaires sur le chemin de l'autonomie et de l'épanouissement. C'est là tout le sens de son action : permettre un nouveau départ à ceux qui en ont besoin.

Ce lieu, est bien plus qu'un simple magasin. Il est un symbole d'espoir et de solidarité, un lieu où chacun peut trouver sa place et contribuer à un avenir meilleur. Alors que les défis sociaux se font toujours plus pressants, L'Épicerie Sociale et Solidaire incarne une réponse concrète et humaniste, une lueur d'optimisme dans un contexte actuel encore tendu.

L'Épicerie est encore en phase de développement, le projet franchit les étapes avec détermination. L'acquisition d'un local est en cours, marquant le premier pas vers la concrétisation de ce projet. Bientôt, cet espace sera métamorphosé en un lieu accueillant et chaleureux, prêt à ouvrir ses portes au public d'ici la fin de l'année 2024.

Pour toute question concernant l'accès à ce service, ou si vous souhaitez apporter votre contribution en tant que partenaire ou bénévole, vous pouvez contacter la Direction du Centre Social de la Plaine Dijonnaise | centresocial@plainedijonnaise.fr |



Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr | ☎ 03.80.47.29.99

TOURISME |

Deux boucles à découvrir sur le territoire

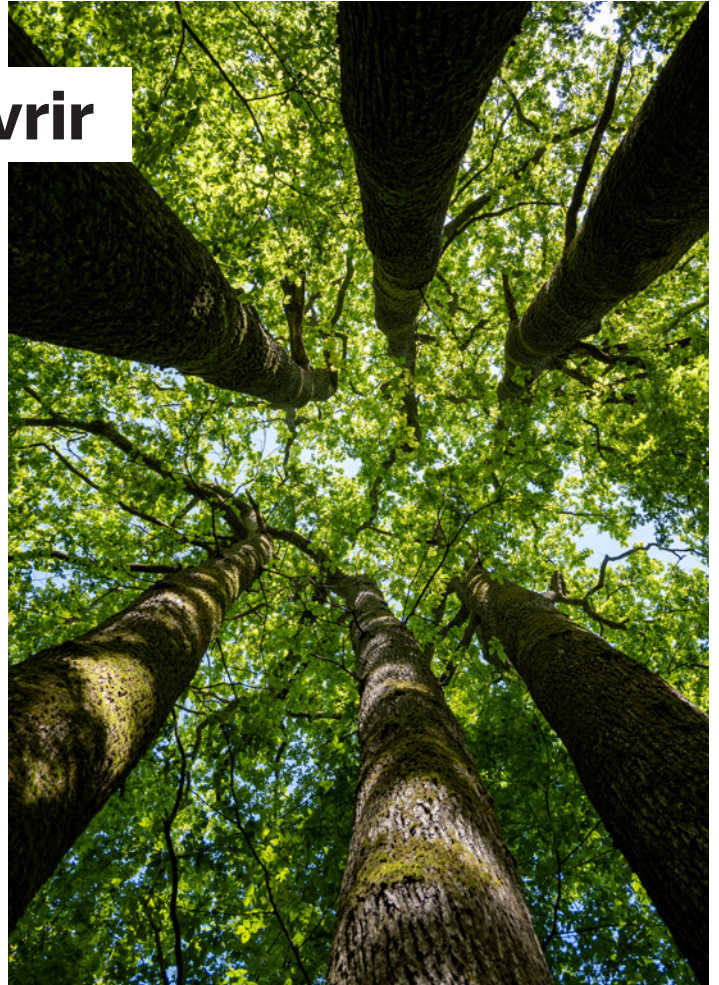
Les amateurs de balades en pleine nature peuvent se réjouir, car les premières réalisations des chemins doux de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise sont désormais accessibles !

Parmi ces nouvelles offres de randonnée, nous retrouvons la bien connue boucle des Six Filles, dont nous avons déjà vanté les mérites auparavant. Aujourd'hui, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est ravie de vous présenter une nouvelle venue : la boucle du Panorama de la Butte des Tart. Serpentant autour de la commune de TART (TART-LE-HAUT), elle offre une vue imprenable sur la Plaine Dijonnaise, avec en toile de fond, le majestueux relief du Jura ou les douces collines des Côtes, selon le point de vue.

Avec une distance totale de 6 kilomètres, cette boucle invite les marcheurs à explorer les trésors cachés de la région. Parmi ceux-ci, l'Arboretum du Chanuet se démarque par la richesse de sa collection d'essences d'arbres. Une variété remarquable qui témoigne de la diversité florale de notre territoire. De plus, l'Abbaye Notre Dame de TART (ou Eglise du Sacré Cœur) perchée sur sa butte, offre une vue spectaculaire sur les alentours, ainsi qu'une perspective unique sur notre patrimoine local à ses visiteurs.

Mais les surprises ne s'arrêtent pas là. En effet, d'autres boucles sont actuellement en cours de création, promettant ainsi de nouvelles aventures et découvertes pour les amateurs de promenades en plein air. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces projets passionnants.

En attendant, pour tous ceux qui souhaitent planifier leur prochaine escapade, toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Que vous soyez un habitant local à la recherche de nouvelles perspectives ou un visiteur curieux désireux de découvrir les charmes cachés de notre région, les chemins doux de la Plaine Dijonnaise vous réservent des moments d'évasion et de découverte inoubliables.



Développement économique et touristique

✉ tourisme@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.30



ENVIRONNEMENT |

Le bassin de Boulouze : un pilier environnemental & agricole

Niché à côté de la florissante Zone d'Activités Économiques de Boulouze, se dresse un élément discret, mais essentiel du paysage : le Bassin de Rétention des Eaux Pluviales. Conçu pour capter les précipitations et les écoulements provenant des routes et des surfaces imperméabilisées de la zone, ce bassin revêt une importance capitale à bien des égards.

Doté d'une emprise au sol impressionnante de près de 2,5 hectares, ce bassin a la capacité de stocker jusqu'à près de 200 000 mètres cubes d'eau lors des périodes de fortes pluies hivernales et printanières. Bien plus qu'une simple infrastructure, il incarne une réponse ingénieuse à l'obligation réglementaire de gestion des eaux pluviales. En effet, dans un contexte où les épisodes pluvieux sur de grandes surfaces imperméabilisées peuvent entraîner des risques d'inondation et de surcharge des cours d'eau et des fossés, la présence de ce bassin est vitale. Il agit comme un rempart, prévenant ainsi les désastres potentiels et assurant la sécurité des habitants et des infrastructures environnantes.

Cependant, au-delà de sa fonctionnalité réglementaire, ce bassin revêt également une dimension écologique et agricole toute aussi importante. Il contribue à maintenir le débit minimum du ruisseau du Champais, offrant ainsi un habitat pour une multitude d'insectes et d'amphibiens. La gestion raisonnée de l'eau favorise ainsi la biodiversité et la résilience des écosystèmes locaux, même en période estivale, où les cours d'eau peuvent connaître des baisses de débit significatives. Grâce à un partenariat innovant avec une association d'exploitants agricoles, ce bassin est également utilisé pour l'irrigation des cultures pendant les périodes de sécheresse. En puisant dans les eaux pluviales accumulées durant l'hiver, cette pratique respectueuse de l'environnement permet de préserver les nappes phréatiques et de garantir un approvisionnement en eau durable pour l'agriculture locale.

Il convient aussi de souligner, que contrairement à certaines pratiques décriées récemment dans les médias, le Bassin de Rétention des Eaux Pluviales de la Zone d'Activités Économiques de Boulouze ne puise pas dans les nappes phréatiques par pompage, mais tire uniquement profit de la collecte des eaux pluviales.

Récemment et en hommage à un agent dévoué de la Collectivité, qui avait à cœur l'entretien de ce site, un verger a été érigé à proximité de ce bassin. Ce geste symbolique témoigne de la reconnaissance envers un homme ayant consacré son énergie à l'amélioration de la ZAE de Boulouze et à la préservation de son environnement.

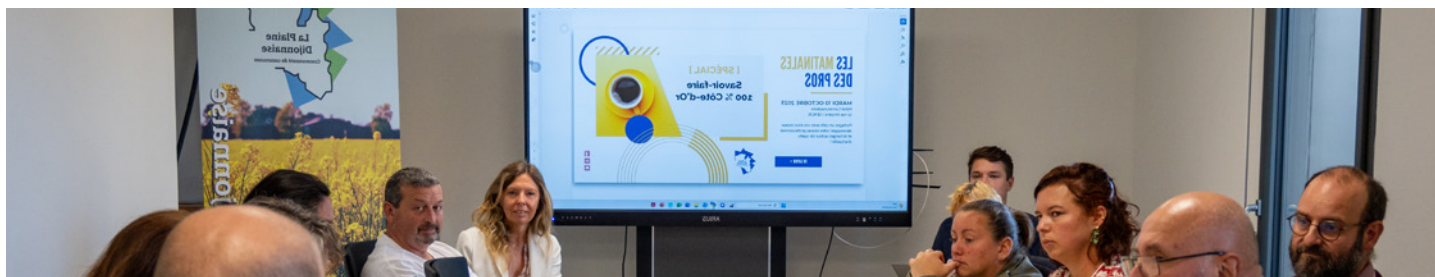
Le Bassin de Rétention des Eaux Pluviales de Boulouze incarne bien plus qu'une simple infrastructure : il est le symbole d'une approche généraliste et responsable de la gestion de l'eau, conjugant impératifs réglementaires, préservation de la biodiversité et soutien à l'agriculture locale.



Service pour la Transition et la Résilience Écologiques

✉ stre@plainedijonnaise.fr

☎ 03.45.42.11.34



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | Renforcer l'écosystème entrepreneurial local

Dans un paysage économique en perpétuelle évolution, le soutien aux entreprises est plus que jamais crucial pour assurer leur croissance et leur pérennité. Consciente de cette nécessité, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a initié depuis septembre 2023 un rendez-vous régulier incontournable pour les acteurs économiques locaux : les Matinales des Pros.

Ces rencontres bimestrielles d'une durée de 1h30 à 2h réunissent un large panel d'entrepreneurs locaux autour de thématiques pertinentes et actuelles, sélectionnées en fonction des besoins identifiés. À chaque édition, des intervenants qualifiés partagent leur expertise sur des sujets variés tels que la gestion énergétique, l'insertion professionnelle, les aides régionales ou encore la promotion touristique. L'objectif central des Matinales est de créer un espace propice aux échanges constructifs entre entreprises locales et intervenants, favorisant ainsi l'émulation et la découverte de nouvelles perspectives de collaboration. Un espace dédié au partage d'expérience et à la création de réseaux professionnels solides.

Outre ces rencontres régulières, la Communauté de Communes s'engage également dans l'accompagnement personnalisé des travailleurs indépendants. Depuis la fin de l'année 2023, les bureaux de la collectivité - situés au 12 rue Ampère à GENLIS - accueillent deux fois par mois des permanences du Service d'Accompagnement Socio-professionnel des Travailleurs Indépendants (SASTI). Ces permanences offrent un espace de conseil et de soutien sur mesure, gratuit et accessible, permettant aux travailleurs indépendants de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques, qu'il s'agisse de gestion administrative, développement commercial ou stratégie marketing.

Par ailleurs, la Communauté de Communes a récemment accueilli et continuera d'accueillir des ateliers animés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE). Ces ateliers, ouverts à tous les porteurs de projet et entrepreneurs, abordent une large gamme de sujets allant des techniques commerciales à la recherche de financements pour la création d'entreprise. Au-delà de l'acquisition de connaissances pratiques, ces ateliers favorisent la création de réseaux professionnels et le partage d'expériences, contribuant ainsi à renforcer le tissu économique local.

Les initiatives de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise témoignent d'un engagement fort en faveur du dynamisme économique

local. Les Matinales des Pros, les permanences du SASTI et les ateliers de la CMA et de l'ADIE constituent donc autant de leviers essentiels pour accompagner, soutenir et stimuler la croissance des entreprises sur notre territoire.

POINT D'ÉTAPE : ZAE DES CENT JOURNAUX |

L'étude menée en partenariat avec l'Agence Économique Régionale pour définir la stratégie de développement de la ZAE, a été l'occasion pour la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise de proposer des ateliers participatifs. Souhaitant privilégier une approche consultative et participative, à l'instar des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration de son Projet de Territoire 2023-2033, élus, acteurs économiques locaux et partenaires ont été associés à cette réflexion.

Trois ateliers participatifs ont ainsi été organisés en collaboration avec l'AER, réunissant l'ensemble des parties prenantes concernées par le projet. L'implication et la contribution des participants ont été déterminantes pour garantir la cohérence et la pertinence des décisions prises, en prenant en compte les besoins et les attentes de l'ensemble des acteurs du territoire.

Cette démarche collaborative, actuellement en cours de finalisation, vise à enrichir les réflexions autour de la mise en place d'une stratégie de développement économique et d'attractivité territoriale. Les résultats obtenus permettront d'identifier les arguments clés pour positionner la nouvelle ZAE des Cent Journaux et d'orienter une stratégie de développement économique concertée au sein de la Communauté de Communes.

URBANISME |

Focus sur le service d'Instruction du Droit des Sols

Depuis sa création en 2014, le Service Commun d'Instruction du Droit des Sols de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise et de Noye et Tillé joue un rôle essentiel dans la gestion des autorisations d'urbanisme sur un territoire regroupant plus de 30 communes.

Ses missions couvrent l'intégralité du processus d'autorisation, de l'examen initial des demandes à la vérification de la conformité des travaux réalisés. Pour les porteurs de projet et/ou les mairies, il propose un soutien individualisé, éclairant les démarches administratives et la faisabilité des projets. Pour les collectivités, il assure un conseil expert

et une veille juridique régulière, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques urbaines durables. Grâce à une approche dématérialisée*, les demandeurs peuvent soumettre leurs requêtes en ligne, simplifiant ainsi les procédures. Toutefois, le service reste accessible aux dépôts physiques en mairie, garantissant une accessibilité universelle à ses prestations. Pour mieux cerner le fonctionnement du service d'Instruction du Droit des Sols, découvrez une infographie détaillée qui illustre le circuit complet de l'instruction, pour vous offrir une vue d'ensemble claire et concise de chaque étape, de la préparation de votre dossier jusqu'à la fin de vos travaux.

LE CIRCUIT D'INSTRUCTION D'AUTORISATION D'URBANISME



Service d'Instruction du Droit des Sols

✉ urbanisme@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.73.87

<https://plainedijonnaise.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

*Guichet unique |





SUCCÈS GOURMAND AU RESTAURANT LE TABLIER |

Depuis plus d'un an, le restaurant Le Tablier affiche presque complet tous les midis de la semaine. Quelle est la recette d'un tel succès ? On a testé pour vous !

Au cœur de ROUVRES-EN-PLAINE, à l'angle de la rue du Châtel, se trouve un lieu particulièrement animé entre 12h et 14h : le restaurant Le Tablier. Ouvert depuis le 14 mars 2023, Le Tablier est un restaurant à la cuisine bistronomique, où se mêlent convivialité et gastronomie. Claire PLISSONNIER, co-gérante et cheffe cuisinière, est la maîtresse des lieux. Passionnée de cuisine depuis son enfance, elle a débuté sa carrière comme cheffe à domicile à BEAUNE. Autodidacte, elle a su se faire une place dans le monde exigeant de la restauration, grâce à des remplacements en cuisine, qui lui ont permis d'affiner son savoir-faire et sa rapidité d'exécution.

Quelques années plus tard, un ami de longue date résident de ROUVRES-EN-PLAINE, lui propose de s'associer pour ouvrir un restaurant dans le village. Claire accepte le défi ! Après quelques travaux dans l'ancien restaurant, Le Tablier ouvre enfin ses portes, prêt à accueillir 62 convives en salle et 80 en terrasse. En cuisine, Claire et son second s'agitent derrière les fourneaux pour servir une salle comble !

UNE PASSIONNÉE AUTODIDACTE

Le menu du jour change chaque semaine, fidèle à l'approche de Claire qui privilégie les produits frais et bruts achetés chaque matin. Elle cuisine tout elle-même, y compris les sauces élaborées à partir de jus de viande ou de poisson.

« On ne jette jamais rien, on transforme tout ! »

Tous les plats sont travaillés avec beaucoup d'imagination, directement issus de l'inspiration de Claire. Les suggestions évoluent au gré des saisons et de son humeur. « *Je marie des saveurs un peu improbables parfois, mais je ne me suis jamais trop plantée !* », confie-t-elle en souriant. Claire ne touche pas à la partie sucrée, qu'elle confie à son second, tout en le conseillant sur les associations de saveurs en fonction de ses envies, mais lui laisse carte blanche sur la présentation.

UN ENGAGEMENT ENVERS LES PRODUCTEURS LOCAUX

Pour Claire, il est primordial de soutenir les producteurs locaux. C'est pourquoi elle a collaboré avec la boulangerie de la commune, « Farines & Papilles », pour élaborer un pain spécial, éponyme du restaurant, servi en salle. Elle travaille également avec les viticulteurs de la région pour sélectionner des vins de qualité.

Le Tablier est bien plus qu'un simple restaurant : c'est un lieu où la passion de la cuisine rencontre le respect des produits locaux et l'innovation culinaire. Si vous cherchez une expérience gastronomique unique sur le territoire, rendez-vous à ROUVRES-EN-PLAINE et passez la porte du restaurant, l'endroit idéal pour émerveiller vos papilles !

Bon appétit !



Le Tablier

1 rue du Châtel | 21110 ROUVRES-EN-PLAINE

✉ letablierrouvres@gmail.com

☎ 03.80.82.75.21

ÉLEVAGE DE LA TILLE | À LA RENCONTRE DES ALPAGAS !

Éleveuse passionnée depuis 20 ans, Sylvie VENAGUE a eu un véritable coup de foudre pour les alpagas. En 2009, elle installe l'Élevage de la Tille à CHAMBEIRE, où elle se consacre entièrement à ces adorables camélidés.

Chargée de mission environnement pendant 12 ans, Sylvie a pris la décision de suivre sa passion de toujours : travailler avec les animaux. C'est lors de ses visites dans plusieurs élevages qu'elle a découvert et littéralement craqué pour les alpagas.

« Ce sont des animaux plus dociles que les lamas et très affectueux ! »

Les alpagas sont bien plus que de simples animaux de débroussaillage, ils sont avant tout réputés pour leur laine. Sylvie possède deux races d'alpagas : les Suris, dont la laine en mèche, est très douce et soyeuse, semblable à celle des chèvres angoras, et les huacayas, plus connus, reconnaissables à leur laine dense et moelleuse, rappelant celle des moutons. Chaque printemps, les alpagas sont tondus et leur précieuse laine est récoltée. Elle est ensuite valorisée et transformée avec la laine d'une vingtaine d'éleveurs d'une coopérative (Coopérative Alpalaine), pour confectionner écharpes, chaussettes, gants... Tous ces articles sont disponibles en vente directe chez Sylvie ou en ligne, sur son site Internet (www.alpaga-lama.fr).

Aujourd'hui, l'élevage de la Tille compte 70 alpagas. Chaque année, au printemps, l'éleveuse veille aux saillies et gère également les nouvelles naissances, environ 25 par an. Les alpagas sont sevrés dès l'âge de 6 mois et peuvent être vendus ; c'est là, l'activité principale de Sylvie.

« Il faut garder des femelles pour la reproduction et le renouvellement naturel. Pour le débroussaillage, je vends essentiellement des mâles, aux particuliers. »

Les prix des alpagas varient en fonction de leur taille et de leur type de laine, allant de 900 à 3000 €. Outre les alpagas, Sylvie élève et vend également des moutons Ouessant et Nez noirs du Valais, pour le débroussaillage.

UNE ANNÉE DE TRANSITION VERS UN ÉCOSYSTÈME COMPLET

À l'automne 2023, Sylvie a élargi son éventail d'animaux en acquérant des chevaux miniatures américains, poursuivant ainsi son projet d'élevage diversifié. Trois ruches ont également pris place à la ferme, pour la production et la vente de miel, venant compléter la gamme déjà existante de confitures élaborées à partir des fruits de son verger conservateur.

VENEZ À LEUR RENCONTRE !

Pour les plus curieux, Sylvie propose des visites guidées de la ferme, en groupe. Deux formules sont disponibles : une visite « Découverte » d'une heure et demi et une visite « Gourmande » d'environ deux heures, agrémentée d'un goûter composé des produits de la ferme.

L'année prochaine, l'Élevage de la Tille ouvrira à nouveau ses portes aux écoles et aux accueils de loisirs, pour des demi-journées ou des journées complètes à la ferme, ponctuées d'ateliers ludiques et pratiques, axés sur la nature et la biodiversité. N'hésitez pas à contacter Sylvie pour connaître leurs disponibilités, toute la famille se fera un plaisir de vous accueillir !



L'Élevage de la Tille

18 chemin de Vaux | 21110 CHAMBEIRE

🌐 alpaga-lama.fr

☎ 06.36.27.92.73

✉ alpagadelatille@gmail.com



SÉJOURS INOUBLIABLES EN PLAINE DIJONNAISE |

Les beaux jours reviennent et avec eux, l'envie d'évasion. Si vous êtes de passage sur la Plaine Dijonnaise ou si vous souhaitez tout simplement découvrir ce territoire sur plusieurs jours, découvrez deux hébergements qui vous feront vous sentir comme chez vous !

UNE EXPÉRIENCE ATYPIQUE À LA MAISON D'ANDRÉE

À votre arrivée, sonnez la petite cloche en fonte et laissez-vous chaleureusement accueillir par Lionel CHEVRIAUX et Oyo, une adorable Spitz japonaise blanche ! Une fois passé la porte d'entrée, vous pénétrerez dans un décor, on ne peut plus original : au milieu du salon trône fièrement un gros poêle en faïence bleu et blanc, les murs sont ornés de cadres colorés, et les étagères débordent de petits bibelots soigneusement sélectionnés par Lionel, un passionné de décoration et de récup', qui a le sens du détail ! Dans la continuité, l'aménagement des chambres a été fait avec le même soin, chacune offrant une ambiance distincte. Pour y accéder, montez un escalier entièrement décoré de pages de magazines de voyage, un clin d'œil à l'esprit d'évasion qui règne ici. Au palier, un mini-bar propose café et boissons à petit prix.

La première chambre, conçue pour deux personnes, est une invitation à la nature. Elle est décorée de papier-peint à feuillages, d'estampes de fleurs animées et de draps couleur vert d'eau, créant une atmosphère végétale apaisante. Cette chambre est complétée par quatre couchages supplémentaires au deuxième étage, idéal pour accueillir des enfants. Si vous préférez une ambiance montagnarde, la deuxième chambre est faite pour vous ! Sa décoration rustique et chaleureuse, avec meubles en bois et une tête de bouquetin ornant la porte, vous plongera dans l'atmosphère cosy d'un chalet. Chaque chambre dispose de sa propre salle de bain, et la maison peut héberger jusqu'à huit personnes.

UN PETIT-DÉJEUNER CONVIVIAL

Après une nuit reposante, un délicieux petit-déjeuner maison vous attend, préparé avec soin par Lionel. Au menu : jus de fruits frais, confitures, pain, tartes et pâtisseries maison, le tout servi dans une jolie vaisselle. Ce moment convivial est une occasion parfaite pour échanger avec votre hôte, qui adore partager des moments avec ses invités.

« Je reçois les gens comme des amis ! » confie Lionel. « J'aime discuter, être au contact du client, le relationnel est ma priorité. »

UNE MAISON ACCUEILLANTE & BIENVEILLANTE

Par beau temps, le petit-déjeuner est servi dans le jardin, un véritable écrin de tranquillité. Faites un tour du bassin pour admirer les carpes Koi, visitez le poulailler, découvrez les divers arbres, plantes et aromates du jardin, ou détendez-vous dans le hamac. Ce cadre paisible est idéal pour se ressourcer. Vous l'aurez compris, à la Maison d'Andrée, Lionel et Oyo vous accueillent comme des amis, dans une demeure chaleureuse et vivante. « Les gens me font la bise quand ils partent, ils deviennent des amis ! » déclare Lionel, témoignant de l'atmosphère amicale et bienveillante qui règne ici.



La Maison d'Andrée
13 rue du Levant | 21110 PLUVET
✉ plenoil.che@gmail.com
☎ 06.67.36.09.37

PLUTÔT VIE DE CHÂTEAU ? RDV À BESSEY-LES-CÎTEAUX !

Osez passer le grand portail en fer forgé et engagez-vous sur le chemin blanc bordé de platanes centenaires, pour admirer cette magnifique bâtisse datant du 18^{ème} siècle : vous y êtes ! Vous serez accueillis par le propriétaire, natif du village et ayant racheté le domaine en novembre 2021.

« Le château était à l'abandon depuis 2018, je voulais le faire revivre et le faire partager au grand public. »

En cours de rénovation, le château offre un immense parc fleuri et arboré, bordé par la rivière La Vouge, un lieu idéal pour des cérémonies de mariage en plein air ou des fêtes de famille, à l'arrivée des beaux jours.

Le nouvel acquéreur confie qu'un des anciens propriétaires du château était très ami avec le Chanoine KIR (ancine maire de DIJON) et qu'il a eu l'occasion d'échanger les statues du domaine contre du mobilier. Le Temple d'amour que l'on peut admirer dans le Jardin de l'Arquebuse à DIJON résidait auparavant dans le parc du château ! Le parc possède également une piscine, aujourd'hui inutilisable, mais qui sera réhabilitée prochainement, pour le plus grand plaisir des hôtes.

La visite se poursuit à l'intérieur de la demeure châtelaine. Vous découvrirez une grande pièce de vie, dotée d'une cuisine flambant neuve et carrelée en dalles de Bourgogne. Cet espace sera bientôt disponible à la location pour des cérémonies privées, en même temps que le parc.

Le couloir principal mène à deux salles de réception aux airs de maison de campagne, habillées de mobilier de style 18^{ème} siècle et d'une magnifique cheminée en marbre. Le plafond est quant à lui orné de bas-reliefs en bois sculpté, entièrement rénovés. Des tapisseries d'origine trônent fièrement sur les murs, mais nécessitent encore une restauration, un défi que le propriétaire est en train de relever en recherchant des artisans qualifiés.

Accédez ensuite à l'étage par l'escalier tournant en pierre et fer forgé. Fin juillet, deux chambres aux allures royales, chacune disposant d'une salle de bain et WC séparés, seront ouvertes à la location. À la fin de l'année 2024, deux autres chambres pourront accueillir des familles.

Concernant les réservations, le propriétaire ne se fixe pas de contrainte. Courts et longs séjours seront acceptés, toutes les chambres pourront être réservées en même temps, avec accès à la cuisine et salle à manger.

« J'ajusterai les formules au fur et à mesure. Pour le moment, je fais à la carte. » S'en suivra aussi l'ouverture de l'annexe, au fond du parc, vers la Vouge. Ce lieu sera dédié uniquement aux mariages ou aux séminaires d'entreprises, éventuellement accompagnés de services complémentaires comme la restauration.

Même si les lieux sont encore en travaux, l'hôte est impatient d'ouvrir officiellement son château à la réservation, pour faire revivre ce lieu chaleureux, convivial et chargé d'histoires.

DÉCOUVREZ LA PLAINE DIJONNAISE

Que vous préfériez l'ambiance chaleureuse et éclectique de la Maison d'Andrée ou le charme historique du Château de BESSEY-LES-CÎTEAUX, la Plaine Dijonnaise a de quoi vous séduire. Venez découvrir ces hébergements uniques et laissez-vous charmer par la beauté et la convivialité de cette région.



Château de BESSEY-LES-CÎTEAUX
24 rue de la Rivière | 21110 BESSEY-LES-CÎTEAUX
✉ contact@chateaubessey.com

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE |

Depuis 2018, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a pris une décision politique stratégique pour dynamiser son tissu économique en instaurant un dispositif

d'aide à l'immobilier d'entreprise, en parfaite synergie avec les réglementations régionales de Bourgogne - Franche-Comté. Cette initiative a pour ambition de consolider l'attrait du territoire en favorisant l'émergence et l'essor d'entreprises, contribuant ainsi au développement de nouveaux emplois dans la région.

Ce dispositif vise à offrir une opportunité concrète aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à certaines grandes entreprises, inscrites au Registre du commerce et des sociétés ou au Répertoire des Métiers, et implantées sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. Les projets éligibles à cette aide incluent notamment la construction ou l'extension de bâtiments industriels, artisanaux ou tertiaires, offrant ainsi un levier stratégique pour la croissance et l'innovation au sein du tissu économique local.

UNE AIDE CONCRÈTE POUR LA CROISSANCE

L'aide à l'immobilier est octroyée sous forme de subvention, plafonnée à 5 000 €. Cette aide représente un catalyseur pour les entreprises bénéficiaires, leur permettant de solliciter d'autres soutiens auprès de la Région Bourgogne - Franche-Comté, renforçant ainsi leur capacité à mener à bien leurs projets de développement. En 2023, cette initiative a porté ses fruits, avec trois entreprises de la Plaine Dijonnaise qui ont bénéficié de cette aide à l'immobilier, démontrant ainsi son impact concret sur le terrain. Parmi ces réussites, Genlis Métal et Manton SMT illustrent parfaitement les retombées positives de cette démarche :

GENLIS MÉTAL

Acteur majeur dans le domaine du recyclage et de la transformation des alliages de zinc, Genlis Métal a pu réaliser une extension significative de ses installations grâce à cette aide. Cette expansion a permis l'intégration d'une nouvelle technologie de recyclage sur site, renforçant ainsi l'autonomie et l'efficacité de l'entreprise.

Genlis Métal

🌐 genlismetal.fr
☎ 03.80.45.91.40



MANTION SMT

Spécialisée dans les solutions de motorisation pour l'habitat, Manton SMT a également bénéficié de cette initiative. Face à une demande croissante et une expansion de ses activités, l'entreprise a pu acquérir de nouvelles parcelles pour étendre ses infrastructures. Cette décision stratégique, soutenue par l'aide à l'immobilier, a permis à Manton SMT de consolider sa présence locale tout en répondant aux exigences du marché.

Manton SMT

🌐 manton-smt.fr
☎ 03.80.37.85.71

Ces exemples témoignent de l'importance cruciale de soutenir et d'accompagner les entreprises dans leur croissance. Grâce à des initiatives telles que l'aide à l'immobilier d'entreprise de la Plaine Dijonnaise, le territoire se positionne comme un terrain fertile pour l'innovation et le développement économique, offrant un avenir prometteur pour les entreprises et les habitants de la région.

AURÉLIE BONET, APPRENTIE POTIÈRE |

Aurélié BONET, Directrice du Centre Social de la Plaine Dijonnaise, a toujours rêvé de créer de ses propres mains. Aujourd'hui, un an après l'ouverture de sa micro-entreprise de poterie, *Terres d'Orel*, elle a trouvé un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle.

UN PARCOURS PROFESSIONNEL RICHE

Issue d'une formation Sport-étude en handball, Aurélié souhaitait initialement faire du sport son métier. Sportive de haut niveau, elle a enchaîné les compétitions à travers la France, accompagnée de son mari et de ses enfants. Cependant, les blessures et les exigences de la vie familiale l'ont conduite à lever le pied et à changer de voie pour se consacrer à l'animation sportive au sein des écoles et des accueils de loisirs. Après quelques années à travailler avec les plus jeunes, sa carrière a évolué. Elle est ainsi devenue Animatrice Familles et Seniors au Centre Social de la Plaine Dijonnaise, avant d'accéder au poste de Directrice, il y a cinq ans.

« J'ai eu envie d'avoir un temps à moi, c'est une vraie bulle d'oxygène ! »

PRENDRE LE TEMPS POUR SE RETROUVER

« Mon travail me prend 200 % de mon état d'esprit », confie Aurélié. En tant que chef d'orchestre du Centre Social, elle est soucieuse du bien-être de chacun, à l'écoute, et toujours à la recherche de nouvelles idées. Cependant, il lui manquait un aspect créatif pour s'épanouir pleinement. Depuis toute petite, Aurélié a été attirée par la création manuelle, un aspect qu'elle ne retrouvait pas forcément dans son travail. C'est d'ailleurs grâce à sa sœur qu'elle a découvert la poterie. Après s'être initiée à cet art à travers des stages, des rencontres avec des potiers et son inscription dans une association depuis 15 ans, elle a commencé à confectionner des pièces pour sa famille et ses amis, qui la soutiennent et l'accompagnent dans cette aventure.



LA NAISSANCE DE « TERRES D'OREL »

En mai 2023, Aurélié crée sa micro-entreprise, *Terres d'Orel*, chez elle, à TART, dans une petite pièce dédiée de sa maison. Elle y fabrique des pièces décoratives et de la vaisselle, laissant son imagination guider ses mains. « Je me pose devant le tour, sans idée précise, je crée au fur et à mesure, en fonction de l'humeur. » Pour l'instant, elle ne réalise pas de pièces sur demande, préférant ne pas se fixer de contraintes et laisser parler sa créativité. Aurélié met environ un mois pour produire une pièce, en suivant plusieurs étapes. La terre est préparée et dégazée, puis l'objet est façonné sur le tour et doit sécher à l'air libre. La pièce est ensuite affinée et décorée (le tournassage), avant un nouveau temps de pause de 4 à 10 jours, puis cuite une première fois à 990°C. Après l'application de l'émail, une deuxième cuisson à 1280°C révèle les couleurs et donne un aspect brillant.

UN ÉQUILIBRE RETROUVÉ

L'art et la pratique de la poterie ont aidé Aurélié à équilibrer sa vie professionnelle et personnelle, en prenant du recul sur ses responsabilités de directrice ; elle souhaite à l'avenir transmettre davantage sa passion. Ses créations, visibles sur Instagram [@Terresdorel](#), seront bientôt disponibles sur Internet, avec sa boutique en ligne. Suivez son actualité et découvrez la magie de ses œuvres !

Terres d'Orel

📷 Terresdorel | ✉ terresdorel@orange.fr

SUR LA ROUTE DES LAVOIRS...

En France, les épidémies de choléra, de variole et de typhoïde incitent le Parlement à voter la loi du 3 février 1851 qui accorde un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs couverts et prévoit que « *c'est au lavoir commun que la laveuse trouvera une distribution commode d'eau chaude et d'eau froide, des appareils de séchage qui lui permettent une économie de temps, et qui lui évite d'effectuer (le blanchissage) dans l'habitation* ». À l'origine, le lavoir est une pierre plate ou une simple planche posée au bord d'un cours d'eau, sans abri. La pollution due à la révolution industrielle, les épidémies puis l'hygiénisme entraînent le développement de constructions spécifiques au XIX^e siècle qui voit les communes se munir de bassins situés au bas d'une prairie, en contrebas d'une source, en bordure d'un ruisseau, d'un canal, d'une rivière.

Les lavoirs avaient une importante fonction sociale. Ils constituaient en effet un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir et discuter. Interdits aux hommes, ces derniers s'inquiétaient des confidences et des commérages qui pouvaient s'y échanger. Des conflits surgissaient également parfois, d'où l'expression « laver son linge sale en famille », le lavoir réunissant la famille agrandie, celle du quartier ou du village. C'est ce rôle social qui donne au lavoir toute son importance. Il est d'ailleurs probable que les premières prises de conscience des injustices engendrées par la difficile condition féminine de l'époque s'y soient développées. Car l'activité de nettoyage du linge était physiquement très difficile. Aussi, le fait de la pratiquer de façon collective la rendait plus facilement supportable : les femmes pouvaient discuter entre elles, plaisanter, chanter. La chanson *la Gentille lavandière* était fort connue en Bourgogne et son rythme permettait de scander le geste répétitif et intense qui était épuisant.

Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne se rendaient pas au lavoir pour laver le linge, mais pour l'y rincer. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. Le linge n'est alors lavé que deux fois par an. Ces « grandes lessives », appelées « buées », duraient généralement trois jours : le premier, à domicile, le linge est immergé dans d'énormes baquets de bois pour un premier dégrassage. Le deuxième, toujours à domicile, le linge est lessivé dans ces mêmes baquets ou d'autres cuves, recouvert d'une toile sur laquelle on pratique le coulage ; c'est-à-dire, le versement de l'eau bouillante à l'aide d'un récipient à long manche sur une épaisse couche de cendres, dont le carbonate de potasse constitue un excellent agent nettoyant. Le troisième, le linge est amené au lavoir où il est rincé et essoré car le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire, uniquement disponible dans les cours d'eau.

Inventée en 1856, la lessiveuse métallique remplace peu à peu le baquet de bois, et le prix du savon devenant abordable, les lessives



Extrait d'ouvrage sur les chansons des lavandières. BnF

deviennent plus fréquentes (la lessive devient mensuelle dans les années 1900). On aménage alors les lavoirs publics afin qu'ils ne servent pas seulement au seul rinçage. Le fond du bassin est dallé, les côtés sont parfois dotés de banquettes pour y déposer le linge, le sol du pourtour cimenté afin que les lavandières puissent poser sur un terrain plat et sec, et non plus dans la boue, la caisse à laver dans laquelle elles étaient agenouillées pour savonner et battre le linge. Il arrive même que le lavoir reçoive une toiture pour protéger les occupantes des intempéries.

Les lavoirs au fil de l'eau

Tout d'abord à ciel ouvert, le lavoir s'est ensuite transformé en un local couvert afin de protéger les lavandières de la pluie ou d'un trop fort soleil. Cet équipement a ensuite été étudié pour faciliter l'accès au bassin et permettre un meilleur déplacement des brouettes contenant le linge. Le niveau des rivières étant variable, l'architecture des lavoirs a également évolué afin de s'y adapter au mieux.

Un lavoir peut être composé de :

- **Banc de lavoir** : banc de pierre de taille adossé aux murs intérieurs servant d'étagère pour poser le linge propre et les effets des laveuses ;
- **Bassins** : en amont le rinçoir, en aval le lavoir, l'abreuvoir ;
- **Dallage** : les abords du bassin sont généralement dallés ou pavés afin que les lieux soient aisés à nettoyer, et sont munis d'une rigole ;
- **Ciel ouvert (impluvium)** : l'impluvium est aussi un bassin de recueil des eaux de pluie et de ruissellement grâce à une ouverture zénithale. Il se compose d'une aire de captage et d'un système de transport qui cana-

lise une certaine distance vers le lieu de stockage. A Fauverney, il est alimenté par une source, résurgence qui entre dans le bassin au pied de l'escalier. Au bout du lavoir, l'eau va s'écouler vers l'Ouche ;

- **Étendoir** : barres en bois ou en métal suspendues au-dessus du bassin de lavage sur lesquelles le linge était mis à égoutter ;
- **Pierre à laver** : pierre basse inclinée vers l'eau bordant un cours d'eau ou la margelle du bassin.

Quelques exemples de lavoirs

Lavoir à ciel ouvert

Les premiers lavoirs étaient installés au bord de la rivière ou d'un canal, là où les femmes avaient déjà pour habitude de laver le linge en le battant sur une pierre posée sur la berge. Ce type d'installation présentait des inconvénients lors des mauvaises conditions climatiques. Un des derniers lavoirs d'éclusière menacé de disparition est situé à AISEREY.

Lavoir couvert en passerelle

Ce type de lavoir prend appui sur les deux berges d'une rivière généralement étroite. Une passerelle permettant le franchissement du cours d'eau est généralement associée aux vannes qui contrôlent le niveau du bassin en aval. Deux lavoirs de ce type se trouvent à TART-LE-HAUT et à MARLIENS.



MARLIENS : Route d'Echigey, sur la Bièvre.

Lavoir couvert et ouvert sur quatre côtés (type halle)

Le lavoir est couvert par un toit posé sur des poteaux en bois ou fonte mais est complètement ouvert sur ces quatre côtés. Ce type de lavoir couvert protégeait les lavandières du soleil et de la pluie mais pas des courants d'air. Ce bassin était rendu aussi plus accessible au bétail qui venait s'y abreuver ou bien aux canards et oies qui y nageaient librement. Certains habitants s'en servaient également de plan d'eau pour y laver leurs légumes ou y jeter leurs déchets.



ROUVRES-EN-PLAINE : dernier lavoir situé le long de l'Oucherotte, petit ruisseau qui traversait le village mais qui n'est plus alimenté en eau depuis quelques années.

Lavoir couvert et ouvert sur un côté

Les lavoirs de ce type comportent trois murs pleins et un ouvert, généralement sur le côté sud. Les façades reprennent souvent des éléments de l'architecture classique : colonnes doriques, toscanes ou corinthiennes, frises, statues, moulures...



FAUVERNEY : lavoir en impluvium

Les ouvertures de ces lavoirs sont symétriques, Présence de ce type de lavoir à PLUVAULT, AISEREY (Hameau de Potangey), CESSY-SUR-TILLE, BEIRE-LE-FORT. À LONGECOURT-EN-PLAINE, le conseil municipal a réceptionné, le 8 novembre 1843, 2 lavoirs identiques, le lavoir d'amont et le lavoir d'Aval.



LONGECOURT-EN-PLAINE : lavoir d'Amont, rue du Meix Bresson sur l'Oucherotte

Le lavoir aujourd'hui

Sur la Plaine Dijonnaise, ce sont 14 lavoirs qui sont recensés, tous construits au XIX^e siècle. Ils couvrent presque tout le territoire : de CHAMBEIRE au nord à AISEREY au sud Leur nombre important démontre la grande richesse dont dispose ce territoire en cours d'eau puisque des lavoirs sont présents sur : la Bièvre, l'Oucherotte, l'Ouche, la Tille, le Crosne et l'Arnison. Si cet élément de notre patrimoine n'est plus aujourd'hui qu'un bassin où coassent parfois quelques grenouilles, il faut imaginer qu'il fut autrefois un lieu de rencontre animé et bruyant, témoin de notre mémoire populaire et c'est vers 1950, que le lavoir est remplacé par les machines à laver.

Toutes les communes ont su préserver ce patrimoine, où l'eau jouait déjà une fonction primordiale de notre environnement. Ce patrimoine modeste, mais d'une grande diversité contribue à la richesse et à l'attractivité de nos zones rurales. Aujourd'hui, ces constructions ont parfois perdu leur fonction initiale. Certains sont devenus étape pour les promeneurs ou cyclistes, en abribus, d'autres ont été transformés en salle des fêtes, tel le lavoir de CHAMBEIRE qui est le point de départ des chemins doux. Sa sauvegarde est à la fois une marque de respect pour le travail de nos anciens et une volonté de transmettre ce patrimoine entretenu et préservé pour l'avenir en les restaurant avec des matériaux traditionnels, comme à VARANGES et à TART-LE-HAUT.

Rédaction de l'article : Madame Nicole DESGRANGES



MICKAËL HABIB : COUREUR AU GRAND CŒUR |

Dans l'univers passionnant de la course à pied, Mickaël HABIB se distingue non seulement par ses exploits sportifs, mais surtout par son engagement altruiste. À 39 ans, cet animateur sportif à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise incarne la détermination au service d'une cause noble.

Originaire de TART, il a rapidement fait son nom dans le monde de la course à pied, captivant une communauté de 7000 followers sur Instagram (@mika_run_trek) par ses prouesses athlétiques. Des marathons éprouvants aux trails* les plus escarpés (Marathon du Mont-Blanc, ultra trail des montagnes du Jura, semi-marathon de GENÈVE, etc.), il s'est frayé un chemin à travers les défis les plus exigeants, affirmant sa passion pour l'endurance et l'aventure. Sa course autour de DIJON, suivant les frontières précises des communes, témoigne de sa détermination à repousser les limites.

Mais derrière chaque pas sur le bitume se cache une histoire profonde. La passion de Mickaël pour la course à pied a émergé il y a quatre ans, comme un baume sur la douleur de la perte de sa mère. La course est devenue son exutoire, sa manière de transcender le chagrin et d'avancer. Désormais, il s'entraîne assidûment, parcourant près de 50 km chaque semaine, insufflant à chaque foulée l'esprit du dépassement de soi.

« ÇA A MARCHÉ, JE ME SUIS
RETROUVÉ DANS LE SPORT. »

UN PARCOURS INSPIRANT ET ENGAGÉ

Pour Mickaël, la course est bien plus qu'une quête personnelle de dépassement. En tant qu'animateur sportif et père attentionné d'un jeune garçon de 7 ans, Lenny, il ressent le devoir de transmettre des valeurs positives. Au sein des accueils périscolaires du territoire, il enseigne aux enfants le goût de l'effort, le respect et la camaraderie, démontrant que le sport est avant tout synonyme de bien-être et de dépassement.

Cependant, son désir de faire la différence dépasse les pistes de course locales. C'est grâce aux réseaux sociaux, en rencontrant Milla, une petite fille de 7 ans atteinte d'une leucodystrophie, que Mickaël a décidé de passer à l'action. Pour aider Milla et sensibiliser au combat contre les maladies rares, il s'est lancé dans une aventure extraordinaire : relier LYON à DIJON en parcourant 226 km à pied en cinq jours, sans assistance. Pendant cette épopée solitaire, une cagnotte en ligne a été ouverte, attirant la générosité de milliers de personnes, sensibles à la cause de Milla. Avec 2 000 € récoltés, l'association « *Tiens ta caboche Milla* » a pu financer l'achat de matériel spécifique et essentiel pour la jeune fille. Mais pour Mickaël, ce n'était qu'un début.

UN ENGAGEMENT SANS LIMITE

Déterminé à amplifier son impact, Mickaël se prépare pour son prochain défi, en octobre 2024 : parcourir 400 km entre PARIS et DIJON, avec pour objectif de collecter 6 000 € de dons. Sa première course a mis en lumière la lutte de Milla et a ouvert un dialogue sur les maladies rares. Maintenant, avec chaque pas supplémentaire, il vise à offrir un nouvel espoir à ceux qui en ont le plus besoin. La cagnotte pour la course LYON-DIJON est toujours ouverte, symbolisant la solidarité et la détermination d'une communauté unie.

Mickaël HABIB incarne des valeurs fortes de détermination et de bienveillance, qui résonnent profondément sur le territoire de la Plaine Dijonnaise. À chaque kilomètre, il apporte un message d'espoir et de solidarité, montrant que même face aux défis, l'entraide et la compassion peuvent vraiment changer les choses.

*trail = piste

✉ tienscabochemilla@gmail.com

📷 [mika_run_trek](https://www.instagram.com/mika_run_trek)



ANGÉLIQUE BERTHENET : PARCOURS D'UNE CHAMPIONNE DISCRÈTE |

Son nom vous dit peut-être quelque chose... Et pour cause ! Angélique BERTHENET a participé aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 et elle sera l'un des 100 porteurs de la Flamme olympique de Côte-d'Or le 12 juillet !

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Depuis son enfance, Angélique BERTHENET baigne dans le monde de la lutte grâce à son père, entraîneur en Seine-et-Marne et des membres de sa famille pratiquants eux aussi cette discipline. Après un essai chez les majorettes, elle se tourne vers la lutte à l'âge de 7 ans. Ses débuts sont d'ailleurs prometteurs puisqu'elle enchaîne rapidement les compétitions nationales et internationales et intègre à 18 ans une formation Sport-étude à DIJON, avec son frère. Son palmarès le sera tout autant : championne d'Europe et vice-championne du monde en 1996, et quatre fois médaillée de bronze aux championnats d'Europe.

Le point culminant de sa carrière arrive à 28 ans, lorsqu'elle participe aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, terminant à une très honorable 4^{ème} place, « *bien que légèrement déçue* » confit-elle.

ENSEIGNER ET TRANSMETTRE

Aujourd'hui, Angélique enseigne la lutte à GENLIS, où elle encadre des enfants dès l'âge de 4 ans et propose également des cours de renforcement musculaire aux adultes. Accompagnée de son mari, Directeur sportif et technique de la Lutte en Bourgogne - Franche-Comté, Angélique continue de transmettre avec rigueur les bases techniques de la discipline sportive.

« En lutte, la technique est très importante pour progresser et gagner, la force ne fait pas tout. »

L'objectif de l'entraîneuse est d'encourager les jeunes à combattre en compétition pour progresser et aspirer à gagner des titres, tout en leur inculquant les valeurs de discipline, de respect et de persévérance, bases essentielles de ce sport.

En parallèle de cette activité, Angélique compte parmi les effectifs de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, puisqu'elle est animatrice en Accueil de loisirs à LABERGEMENT-FOIGNEY et à CESSEY-

SUR-TILLE. Elle utilise là aussi ses compétences pour encadrer les enfants, un public qu'elle affectionne tout particulièrement.

UNE PERSONNALITÉ DISCRÈTE MAIS RECONNUE

Malgré son parcours riche en succès, Angélique reste très discrète par rapport à sa carrière. Son humilité est une de ses caractéristiques marquantes. Le 12 juillet prochain, 20 ans après les JO d'Athènes, elle aura l'honneur de représenter la lutte féminine en portant la Flamme olympique à DIJON ! Contactée par la presse, les clubs sportifs et les écoles, elle s'amuse et s'étonne de la reconnaissance qu'elle reçoit aujourd'hui en tant qu'ancienne sportive olympique.

« C'est gratifiant, cela prouve qu'on n'oublie pas les anciens ! »

Elle sera également accompagnée d'un groupe de 23 lutteurs et lutteuses, porteurs de handicap, bénévoles et arbitres internationaux, qui exécuteront des démonstrations sportives avant le passage de la flamme.

Angélique BERTHENET représente un exemple parfait d'une athlète qui a su transmettre sa passion et ses valeurs aux générations futures, une source d'inspiration pour beaucoup ! Porter la Flamme olympique est une façon pour Angélique de célébrer son parcours et d'encourager les jeunes à poursuivre leurs rêves sportifs, dans le respect et l'humilité.



Pour en savoir +
& suivre le passage de la Flamme olympique

VOS ACTUALITÉS de proximité



[ÉVÉNEMENT] LE TOUR DE FRANCE ARRIVE !

Après une absence de 37 ans, le Tour de France revient enfin sillonner les majestueuses plaines de notre territoire. La 111^{ème} édition de cette prestigieuse course cycliste promet un spectacle inoubliable pour les habitants de la Plaine Dijonnaise. Le 4 juillet prochain, le départ de la 6^{ème} étape depuis MÂCON marquera le début d'une journée exceptionnelle où 176 cyclistes s'élanceront sur la route, en traversant notamment IZEURE, LONGECOURT-EN-PLAINE, THOREY-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE et FAUVERNEY, avant de rejoindre DIJON.

SOYEZ ACTEUR DU TOUR !

C'est une opportunité rare pour les résidents et les amateurs de cyclisme de se rassembler, de partager leur passion et de vivre ensemble un moment de convivialité et d'émotion.

Mais ce n'est pas tout ! La Collectivité souhaite que chaque habitant devienne un acteur à part entière de ce moment historique. Un shooting photo a été organisé sur le territoire, offrant aux participants l'opportunité de se mettre en scène avec leur vélo, mettant ainsi en lumière leur passion pour ce sport. Les photos capturées lors de cet événement seront exposées dans les communes traversées par le Tour de France, pour permettre à chacun de voir son sourire immortalisé dans sa propre commune !

De plus, un concours photo a été lancé sur Facebook depuis le 1^{er} juin, ouvert à tous les habitants de la Plaine Dijonnaise et aux passionnés de cyclisme. Il n'est pas trop tard pour participer ! Prenez-vous en photo avec votre vélo, en famille, entre amis, ou même en solo, et partagez-la avec le hashtag **#PosepourleTour**. N'oubliez pas de taguer la **Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise** ou d'envoyer votre photo directement sur *Messenger*. Les photos qui obtiendront le plus de votes jusqu'au 1^{er} juillet remporteront des lots, grâce au soutien des commerçants et artisans du territoire (un like = un vote).

Le 4 juillet 2024 restera gravé dans les mémoires comme une journée mémorable pour la Plaine Dijonnaise. Que vous soyez un fervent supporter du Tour de France ou simplement désireux de profiter de cette ambiance festive si particulière, rejoignez-nous pour célébrer cet événement exceptionnel dans la joie et la bonne humeur !

Service Communication

✉ communication@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.70.12



4 JUILLET

BIENVENUE AU
TOUR DE
FRANCE

BIENVENUE
CHEZ
NOUS !

Votre territoire se mobilise !
A l'occasion du passage
du Tour de France,
animations, décorations
et de nombreuses
surprises seront au rendez-vous !



[HOUBLONNIÈRES] ÇA POUSSE !

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise poursuit sa mission d'implantation des houblonnières communautaires sur son territoire, avec un nouveau chapitre passionnant dans les communes de CESSEY-SUR-TILLE et de TART.

Après des mois de travail acharné, l'ensemble des plants de houblon est désormais en place, marquant ainsi une étape importante dans le développement de ce projet. Mais ce n'est pas tout : pour compléter cette vision de verdure florissantes, la Collectivité a souhaité embellir les parcelles en y intégrant des plantations de haies et de vergers. Cette approche holistique de l'agriculture durable renforce non seulement la biodiversité locale, mais contribue également à la création de paysages agricoles plus riches et plus résilients.

En outre, il a été entrepris la mise en place de diverses structures au sein des houblonnières. Ces infrastructures sont conçues pour rendre les opérations plus pratiques et plus durables à long terme. De la gestion de l'irrigation à l'installation de systèmes de soutien pour les plants, chaque détail est pensé pour optimiser les conditions de croissance du houblon et assurer la pérennité de nos cultures. Après avoir franchi cette étape cruciale, reste maintenant la longue attente, à l'approche de la première récolte, prévue pour le mois de septembre. Les premiers fruits de ce dur labeur seront bientôt prêts à être cueillis, une expérience qui sera

largement partagée ! Restez à l'écoute pour plus d'informations sur la récolte, qui seront diffusées en temps voulu !

Bien que ces houblonnières soient encore modestes, elles sont appelées à s'épanouir d'année en année. Chaque saison apporte son lot de découvertes, de défis et de succès, et la Communauté de Communes est impatiente de voir ce que l'avenir réserve à cette passionnante aventure agricole communautaire.



Aménagement durable et Infrastructures

✉ accueil@plainedijonnaise.fr
☎ 03.80.37.70.12



[FORUM EMPLOI] FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le 17 mai dernier, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, en partenariat avec France Travail, a organisé son 3^{ème} Forum de l'Emploi à la salle polyvalente du Centre Social de la Plaine Dijonnaise à GENLIS. Cet événement a rassemblé des acteurs locaux dans le but de dynamiser l'insertion professionnelle et l'emploi dans la région. Cette nouvelle édition du Forum a accueilli près de trente entreprises locales de secteurs variés tels que l'aide à la personne, l'industrie, l'animation, la défense, la sécurité, la logistique, l'horticulture, le BTP et l'artisanat. Avec pour nouveauté cette année, la présence d'ateliers et de chantiers d'insertion,

soulignant l'engagement de la Communauté de Communes envers l'inclusion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

ÉCHANGES, TÉMOIGNAGES ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Le Point Relais Emploi, pleinement engagé dans la promotion de l'insertion professionnelle, a su créer un environnement favorable à l'échange et à l'accompagnement. Les participants ont pu bénéficier d'opportunités et de ressources précieuses pour soutenir leur démarche de recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle. La Collectivité a ainsi montré son soutien aux acteurs économiques locaux, en leur offrant une tribune pour promouvoir leurs compétences et faciliter les rencontres professionnelles et les recrutements dans un contexte économique encore fragile.

Chiffres clés : 170 visiteurs | 26 entreprises | 80 % des entreprises ont collecté des candidatures | 75 % des visiteurs ont déposé des candidatures

Grâce à l'implication de la Communauté de Communes et de ses partenaires, le Forum de l'Emploi a une nouvelle fois prouvé son rôle central dans le dynamisme économique de la Plaine Dijonnaise, tout en mettant l'accent sur l'importance de l'inclusion et de la diversité dans le monde professionnel.

Point Relais Emploi

✉ emploi@plainedijonnaise.fr
☎ 03.80.47.29.95



[JOURNÉE SENIORS] UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Pour la première fois, le Centre Social de la Plaine Dijonnaise a organisé une journée entièrement dédiée aux Seniors, centrée sur la prévention et le bien-être.

L'événement, qui a eu lieu le jeudi 2 mai, a attiré une centaine de participants, autour d'une ambiance conviviale et enrichissante, rythmée par divers stands et ateliers interactifs. Les Seniors ont pu s'essayer à des activités innovantes comme l'aviron connecté et le tir à l'arc, ainsi qu'à des ateliers de détente tels que les massages et les cosmétiques faits maison, encadrés par des professionnels. Des services pratiques, comme un test de vue et une initiation aux gestes de premiers secours, étaient également proposés, soulignant l'importance de la prévention pour le bien-être.

Des professionnels de santé étaient présents tout au long de la journée pour échanger avec le public, offrant des conseils personnalisés et répondant aux nombreuses questions des visiteurs. À midi, les chefs cuisiniers de l'association « Avec ou sans toque » ont animé un atelier culinaire pour 50 participants. Moment fort de la journée, cet atelier a permis aux Seniors de découvrir de nouvelles recettes et astuces culinaires dans une ambiance chaleureuse, créative et participative !

Remercions tous les participants et intervenants pour leur engagement et leur enthousiasme. Rdv pour la prochaine édition !

Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.47.29.99

[COLLECTIF] NOUVEAUTÉS AU JARDIN DES MILLE FEUILLES

Depuis son ouverture en mars 2023, le Jardin des Mille Feuilles continue de se transformer, porté par l'enthousiasme et la passion de bénévoles amateurs. Devenu un véritable lieu de convivialité intergénérationnelle, ce havre de verdure offre une multitude d'activités et d'ateliers axés sur la nature et l'environnement.

Chaque mercredi matin, de 9h30 à 12h, Christophe PASCAL, animateur au Centre Social de la Plaine Dijonnaise, accueille les amoureux de la terre au sein du jardin. Pelles, râteaux, clous et marteaux sont aussi de la partie, prêts à façonner ce petit coin de paradis. Au fil du temps, les fidèles jardiniers ont semé et installé une charmante cabane de jardin, une cuve pour récupérer l'eau de pluie, des composteurs, et ont donné vie à de nouveaux espaces en plantant arbres fruitiers et massifs de fleurs.

Cet été, venez profiter du calme et de la sérénité de ce lieu enchanteur, agrémenté de tout nouveau mobilier conçu à partir de palettes, façonné avec passion par les membres du jardin. Et si vous êtes tenté, participez aux nombreux ateliers proposés ! De juillet à septembre, des visites guidées de jardins participatifs en Côte-d'Or seront organisées par le Centre Social, offrant l'opportunité d'échanger et de découvrir de nouvelles inspirations.

Pour ne rien manquer des actualités du Jardin des Mille Feuilles, rendez-vous sur la page Facebook du Centre Social de la Plaine Dijonnaise. Le Jardin des Mille Feuilles s'anime et prend vie grâce à votre engagement et votre passion ! Au plaisir de vous accueillir dans cette belle aventure !



Centre Social de la Plaine Dijonnaise

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.47.29.99



[ENFANCE JEUNESSE] QUELQUES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE

Pour la quatrième année consécutive, la campagne de renouvellement de dossiers administratifs dématérialisée se termine.

Outre les informations dites administratives et sanitaires, ce dossier est accompagné du Règlement Intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et des Espaces Jeunes, qui détaille toute l'organisation temporelle, spatiale et réglementaire des accueils (horaires, lieux d'accueil, délais de réservation, tarification...).

La principale modification concerne les cas de grève ou d'absence inopinée des enseignants. En effet, à partir de septembre, seule la partie repas sera facturée à la famille, car elle reste à charge de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. En revanche, le matin, le soir et la partie encadrement du temps méridien seront exonérés.

L'annexe « tarifs » sera également mise à jour au cours de l'été, notamment pour faire face à la nouvelle hausse du coût unitaire du repas depuis juillet 2023.

Enfance

✉ dpcoso@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.70.12

[JEUNESSE] RETOUR SUR LA 2^{ÈME} ÉDITION DE FESTI'JEUNES !

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe Jeunesse de la Plaine Dijonnaise et les jeunes du territoire volontaires, ont organisé la seconde édition de Festi'jeunes, un événement créé par les jeunes, pour les jeunes !

La deuxième édition de Festi'jeunes s'est tenue le samedi 27 avril, sur la Plaine Patouillet à GENLIS, attirant près de 200 jeunes (deux fois plus que l'année dernière !) venus du territoire et d'ailleurs. Pour faciliter l'accès à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise avait, pour l'occasion, mis en place une navette gratuite sur le territoire, avec réservation en ligne, bénéficiant à une dizaine de jeunes.

L'événement a débuté à 13h30 avec une gamme variée d'animations et d'ateliers incluant des jeux sportifs, du gaming, de la magie, des jeux de société, une initiation à la radio et au Djing, des ateliers créatifs, des quiz, ainsi que des stands de prévention. À 18h, la scène a accueilli de jeunes talents, des chanteurs interprétant quelques morceaux et des danseurs présentant une chorégraphie de Bachata. La journée s'est achevée avec la Festi'Party, rassemblant 90 jeunes qui ont profité jusqu'à 23h30, d'une soirée animée par MVS Events. La réussite de cette deuxième édition est le fruit d'une collaboration étroite entre les différents services de la Collectivité, les nombreux partenaires impliqués, et bien sûr les jeunes ! Rdv l'année prochaine pour la troisième édition !

Jeunesse

✉ cj@plainedijonnaise.fr

☎ 03.80.37.11.89



[ENVIRONNEMENT] LA PLAINE DIJONNAISE ADOPTE ALFACY POUR LE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS

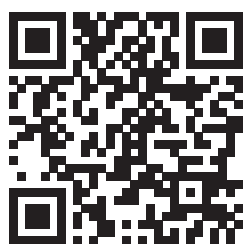
La gestion efficace des biodéchets représente un défi majeur pour les collectivités, en particulier dans le cadre de la transition vers une économie plus circulaire et respectueuse de l'environnement. Face à cette nécessité, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a opté pour une solution novatrice et pratique : ALFACY.

ALFACY, une réponse à l'obligation de tri des biodéchets, a été choisie pour l'ensemble des sites périscolaires et extrascolaires de la Communauté de Communes. Concrètement, cette solution repose sur l'utilisation de deux grands bacs étanches, appelés pallocks, sur chaque site. Le premier recueille l'ensemble des biodéchets produits, tandis que le second est rempli de broyat de bois très fin. À chaque service, les biodéchets sont déposés dans le premier pallock, puis recouverts d'une fine couche de broyat. Cette alternance crée un «mille-feuilles» de biodéchets et de broyat de bois, stabilisant ainsi la matière organique et retardant sa décomposition.

Lorsque le pallock des biodéchets est plein, la société chargée de la gestion vient le récupérer et l'échanger avec un vide. Cette matière collectée est ensuite compostée en bout de champ et utilisée par un agriculteur local, contribuant ainsi à une boucle vertueuse et locale. Cette solution a séduit la Communauté de Communes pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est pratique et simple à utiliser, ce qui facilite son adoption par les services de la collectivité et plus particulièrement, les accueils de loisirs, qui fournissent plus de 1500 repas par jour, sur les temps d'accueil. De plus, elle présente un aspect économique non négligeable, avec une faible fréquence d'enlèvement, réduisant de fait, les coûts de gestion. Sur le plan environnemental, ALFACY est une solution écologique, favorisant le compostage des biodéchets et contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En outre, cette solution répond à des exigences d'hygiène importantes. En effet, la stabilisation de la matière dans des bacs fermés et étanches prévient la formation d'odeurs désagréables et limite l'apparition de ravageurs, assurant ainsi un environnement sain pour les agents et les riverains. Cependant, il est essentiel de souligner que cette solution ne doit pas faire oublier l'importance de travailler à la source de la production des biodéchets, en luttant notamment contre le gaspillage alimentaire. La sensibilisation des citoyens et la mise en place de mesures préventives restent des axes essentiels dans la gestion durable des déchets organiques.

En adoptant ALFACY, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise montre ainsi son engagement en faveur d'une gestion responsable des biodéchets, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et au développement d'une économie circulaire sur son territoire.



plainedijonnaise.fr



[COMMUNICATION] GARDONS LE CONTACT !

Plongez au cœur de l'actualité de la Plaine Dijonnaise via notre site Internet et en nous suivant sur nos différents réseaux sociaux : Facebook, Illiwap, LinkedIn et YouTube. Ne manquez aucune nouvelle, événement ou projet de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise en nous rejoignant sur ces plateformes.

Restons connectés pour rester informés et engagés ensemble !



ANNUAIRE DES COMMUNES

AISEREY

Place de la Mairie
21110 AISEREY

☎ 03 80 29 68 90
✉ mairie.aiserey@wanadoo.fr

FAUVERNEY

Place de la Mairie
21110 FAUVERNEY

☎ 03 80 39 70 06
✉ secretariat-mairie@fauverney.fr

LONGECOURT-EN-PLAINE

Place de la Mairie
21110 LONGECOURT-EN-PLAINE

☎ 03 80 79 10 10
✉ longecourt.mairie@wanadoo.fr

MARLIENS

2, rue de l'Église
21110 MARLIENS

☎ 03 80 47 28 61
✉ mairie-de-marliens@wanadoo.fr

BEIRE-LE-FORT

21, rue de la Rivière
21110 BEIRE-LE-FORT

☎ 03 80 31 38 39
✉ mairie.beirelefort@orange.fr

GENLIS

18, Avenue Général de Gaulle
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 98 98
✉ info@mairie-genlis.fr

PLUVET

2, Grande rue
21110 PLUVET

☎ 03 80 39 42 23
✉ mairie.pluvet@wanadoo.fr

BESSEY-LES-CITEAUX

2, rue d'Amont
21110 BESSEY-LES-CITEAUX

☎ 03 80 29 73 06
✉ secretariat@besseylesciteaux.com

IZEURE

2, rue de Bessey
21110 IZEURE

☎ 03 80 29 73 80
✉ izeure.mairie@wanadoo.fr

ROUVRES-EN-PLAINE

1, Grande rue
21110 ROUVRES-EN-PLAINE

☎ 03 80 39 81 24
✉ secretariat@rouvresenplaine.fr

CESSEY-SUR-TILLE

9, rue de la Louve
21110 CESSEY-SUR-TILLE

☎ 03 80 47 28 66
✉ mairie-cessey@wanadoo.fr

IZIER

1, rue de la Mairie
21110 IZIER

☎ 03 80 31 24 47
✉ mairie.izier@orange.fr

TART-LE-BAS

2, Grande rue
21110 TART-LE-BAS

☎ 03 80 31 35 84
✉ mairie.tartlebas@wanadoo.fr

CHAMBEIRE

17, Grande Rue
21110 CHAMBEIRE

☎ 03 80 31 20 47
✉ mairie.chambeire@wanadoo.fr

LABERGEMENT-FOIGNEY

8, rue de l'Église
21110 LABERGEMENT-FOIGNEY

☎ 03 80 31 25 20
✉ mairie.labergementfoigney@orange.fr

TART

25, rue Principale
21110 TART-LE-HAUT

☎ 03 80 31 26 18
✉ contact@communedetart.fr

COLLONGES-ET-PREMIÈRES

1, rue de Beire-le-Fort
21110 COLLONGES-ET-PREMIÈRES

☎ 03 80 31 28 14
✉ collonges.mairie@wanadoo.fr

LONGCHAMP

2, rue Haute de l'Église
21110 LONGCHAMP

☎ 03 80 31 28 04
✉ longchamp21.mairie@wanadoo.fr

THOREY-EN-PLAINE

42, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03 80 79 16 29
✉ mairie@thoreyenplaine.fr

ÉCHIGÉY

5, rue Antoine Guillaume
21110 ÉCHIGÉY

☎ 03 80 29 75 93
✉ mairie.echigey@wanadoo.fr

LONGEAULT-PLUVAULT

5, route de la Première Armée à LONGEAULT
21110 LONGEAULT-PLUVAULT

☎ 03 80 47 97 20
✉ contact@mairie-longeaault-pluvault.fr

VARANGES

8, route de Genlis
21110 VARANGES

☎ 03 80 47 97 10
✉ mairiedevarangés@wanadoo.fr

La Plaine Dijonnaise | Magazine est une publication officielle de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Directeur de la Publication : Patrice ESPINOSA

Rédaction & conception : Gilles BRACHOTTE

Marion RASPAUD | Zoé THEUREL

Courriel : communication@plainedijonnaise.fr

Impression : Red Cekoya

Tirage : 10 200 exemplaires

Dépôt légal N° ISSN : 2824-8392

Crédits photos : 4045 | ASO | CCPD

Château de Bessey | DC Studio

Nicole DESGRANGES | Freepik | Mickaël HABIB

senivpetro

Les contacts

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE DIJONNAISE

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 99

✉ centresocial@plainedijonnaise.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

5, impasse Arago
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 90

✉ rpe@plainedijonnaise.fr

ANTENNE RELAIS PETITE ENFANCE

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03 80 47 29 90

✉ julie.camus@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - NORD

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 91

✉ mapenord@plainedijonnaise.fr

MULTIACCUEIL PETITE ENFANCE - SUD

26, route de Dijon
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 09 70 21 07 63

✉ mapesud@plainedijonnaise.fr

POINT RELAIS EMPLOI

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 47 29 95

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

PERMANENCE DU POINT RELAIS EMPLOI

18, rue du Bois
21110 THOREY-EN-PLAINE

☎ 03 80 47 29 95

✉ emploi@plainedijonnaise.fr

CENTRE DE FACTURATION UNIQUE

☎ 03 80 37 81 82

✉ cfu@plainedijonnaise.fr

FRANCE SERVICES

12, rue de Franche-Comté
21110 GENLIS

☎ 03 80 31 27 30

✉ franceservices@plainedijonnaise.fr

MOBIPLAINE

☎ 0 805 380 300

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

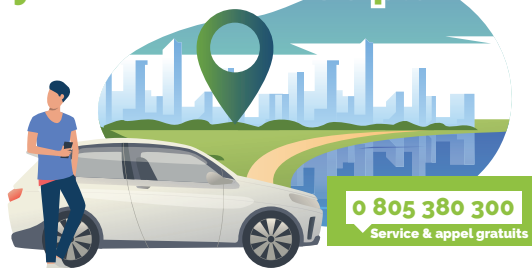
12 rue Ampère | BP 53
21110 GENLIS

Ouvert du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

☎ 03 80 37 70 12

✉ accueil@plainedijonnaise.fr

Pour vos déplacements,
ayez le réflexe Mobiplaine !



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS